

L'UNION EUROPÉENNE DE RADIO-TÉLÉVISION (EBU) EST CERTIFIÉE EQUAL-SALARY

Vevey / Genève, le 12 octobre 2020 – La Fondation EQUAL-SALARY est heureuse d'annoncer que l'Union Européenne de Radio-Télévision (UER/EBU) a obtenu la certification EQUAL-SALARY, synonyme d'excellence en matière d'égalité salariale. Après avoir passé avec succès l'analyse statistique de ses salaires, l'UER s'est soumise à l'audit interne confié à PwC et a prouvé qu'elle pratiquait l'égalité salariale entre les femmes et les hommes. L'UER, la plus grande union mondiale de médias de service public, est la première organisation du secteur des médias à obtenir la certification EQUAL-SALARY.

« L'UER montre l'exemple dans le secteur des médias publics. A la Fondation EQUAL-SALARY nous sommes convaincu.e.s que des engagements comme celui que l'UER a pris en se faisant certifier EQUAL-SALARY montreront la voie à d'autres organisations et mèneront l'avenir de l'égalité salariale au niveau supérieur. » **Véronique Goy Veenhuys**, Fondatrice de la Fondation EQUAL-SALARY.

"Nous sommes totalement engagés à faire en sorte que tout le monde à l'UER soit payé de manière égale et ait les mêmes possibilités de développement et de croissance. C'est un élément essentiel de nos valeurs. Mais ce n'est pas seulement la bonne chose à faire, c'est aussi la meilleure chose à faire pour notre entreprise et les affaires. Notre organisation prospère grâce à la diversité des points de vue et des idées et nous voulons nous assurer d'attirer et de retenir les meilleurs talents, quel que soit leur sexe. La certification EQUAL-SALARY démontre notre engagement en faveur d'une politique salariale équitable qui profite à tous" **Noel Curran**, Directeur Général UER

L'égalité salariale en pratique...

Alors que la plupart des entreprises affirment payer les femmes et les hommes équitablement, l'écart salarial est toujours proche de 20% à un niveau mondial, atteignant en moyenne 16% en Europe¹. En Suisse, l'écart salarial se monte à 19,6 %².

A propos de la Fondation EQUAL-SALARY

EQUAL-SALARY est une fondation à but non-lucratif établie depuis 2010. Elle est l'unique procédure de certification basée sur une méthodologie transparente et robuste à se concentrer sur l'égalité salariale entre les femmes et les hommes. Le développement de la certification EQUAL-SALARY a été soutenue financièrement par le Bureau fédéral de l'égalité (BFEG) et sa méthodologie a été utilisée comme référence dans un arrêté du Tribunal Fédéral Suisse. Elle est la seule certification pour l'égalité salariale reconnue par la Commission Européenne dans un rapport sur l'écart salarial. EQUAL-SALARY est membre d'EPIC - Coalition Internationale pour l'Égalité Salariale et du Pacte Mondial des Nations Unies.

¹ Source: eurostat Juin 2018, basé sur les données de 2016

² Source : BFEG/OFS Janvier 2019, données 2016

EQUAL PAY IS A BASIC HUMAN RIGHT. LEAD BY EXAMPLE.

A date, la Fondation EQUAL-SALARY a complété plus de 90 procédures de certification à travers le monde. Plusieurs entreprises certifiées ont renouvelé leur engagement, démontrant ainsi une forte volonté de promouvoir la justice, renforçant la confiance et le respect de leurs employé-e-s.

En tant qu'employeur EQUAL-SALARY, une organisation est en excellente position pour attirer et retenir les talents et pour prouver qu'elle respecte les règles de bonne gouvernance.

Le processus de certification EQUAL-SALARY, symbole d'excellence

Comparable à un ISO pour les salaires, le processus de certification inclut deux phases. Premièrement, des experts mandatés par EQUAL-SALARY réalisent une analyse des données salariales basée sur une méthodologie développée en collaboration avec l'Université de Genève.

Deuxièmement, si les résultats de l'analyse montrent un écart salarial moyen en-dessous de 5%, un audit est réalisé par PwC, notre partenaire d'audit principal. Durant cette phase, en s'appuyant sur le référentiel EQUAL-SALARY, PwC évalue l'engagement de la direction générale pour l'égalité salariale et l'implémentation de processus de Ressources Humaines permettant notamment d'éviter les biais de genre. Afin d'être totalement inclusif, un sondage auprès des employé-e-s de l'entreprise et des interviews individuels complètent la procédure. Seules les entreprises ayant rempli toutes les exigences de la procédure reçoivent la certification EQUAL-SALARY, synonyme d'excellence dans le domaine de l'égalité salariale.

La certification EQUAL-SALARY permet aux entreprises de vérifier et de communiquer qu'elles paient les femmes et les hommes de manière équitable. C'est une solution pratique et scientifique pour atteindre la transparence tout en préservant la confidentialité.

Contact presse

EQUAL-SALARY

noemie.storbeck@equalsalary.com

M +41 76 382 29 85